

Partage d'Actu!

n°02 / 17 mars 2026



Conseil d'administration du 11 mars 2026

Les ressources du CDG 11

Les membres du Conseil d'administration ont adopté les **traditionnels documents budgétaires** (comptes administratifs et comptes de gestion, affectations de résultat, budgets) dont les éléments suivent la pleine trajectoire de ceux présentés lors du précédent débat d'orientation budgétaire.

Dans le domaine des **ressources humaines internes**, l'évolution de l'organigramme afin de mieux répondre aux enjeux actuels et futurs des collectivités et de favoriser le travail en transversalité et les coopérations internes, l'actualisation du tableau des effectifs, la convention de mise à disposition d'un agent du CDG au CIOS ainsi que la mise à jour de la délibération portant sur les conditions d'exercice du temps partiels ont été adoptés.

Elections professionnelles 2026

Afin de **préparer les élections professionnelles** qui se tiendront le 10 décembre prochain, les membres du Conseil d'administration ont approuvé plusieurs points avec en préambule la présentation des effectifs par instances (CAP A, B et C / CCP / CST) et la position des organisations syndicales qui ont été présentés en séance.

Le nombre de représentants au CST et à la F3SCT a été fixé à 8 titulaires du personnel (nombre égal de suppléants) et autant de représentants des employeurs. L'avis des représentants de l'administration sera requis pour toute question étudiée en CST et en formation spécialisée. Le vote par correspondance pour l'ensemble des agents aux CAP A, B, et C, à la CCP et au CST a été approuvé.

Fabrique des métiers

Devant les difficultés de recrutement de personnels saisonniers que les collectivités peuvent rencontrer, les membres du Conseil d'administration ont validé le principe de la mise en œuvre d'une **formation pour la préparation des emplois saisonniers de plus de quatre mois**. Cette formation, à destination de demandeurs d'emploi et financée par France Travail, permettra de **sécuriser leur prise de poste saisonnière** et contribuera à **renforcer l'attractivité des métiers de la fonction publique territoriale**.

De même, suite à une sollicitation du CIAS Sud Minervois, une **prestation de sensibilisation à la prise en main d'un véhicule électrique** pour le service d'aide à domicile a été approuvée en séance. Outre l'accompagnement spécifique lié à l'utilisation de véhicules électriques, cette intervention participe à la **dynamique d'innovation et d'adaptation des services publics locaux** en contribuant à l'amélioration des conditions d'exercice des agents du SAD et en soutenant **l'attractivité du service dans un contexte de tensions de recrutement**. Elle s'inscrit pleinement dans la mission d'appui et de conseil du CDG auprès des collectivités et établissements publics de l'Aude.

Et aussi... la présentation des **rapports 2025** du référent déontologue et du référent AVDHAS (Actes de Violence, de Discrimination, de Harcèlement et d'Agissements sexistes).